

LE SILENCIEUX

Le Dictionnaire du Marginal

LA PENSÉE du jour : « Si vous ne vous connaissez pas, comment voulez-vous qu'on vous présente ? »

Coullisse. — L'enfer du décor. Citation. — Dans une oeuvre littéraire, l'infime partie d'un plagiât que son auteur reconnaît.

Pomme. — Selon la sainte Bible, fruit de nos pommiers parents.

Bénévole. — Travailleuse qui, non contente de ne pas être salariée, paie de sa personne.

Mari. — Bien pris qui croyait prendre.

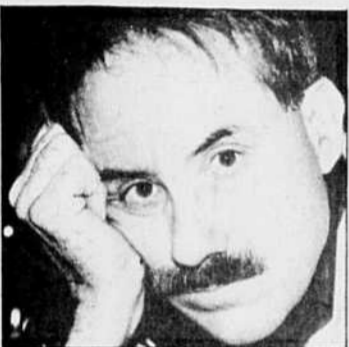
Voleur. — Financier à qui l'honnêteté ne réussit pas.

ALBERT BRIE

Éditorial

Malgré les difficultés, la liberté du DEVOIR est plus grande que jamais, écrit Mme Lise Bissonnette. Page A-14

Le plaisir des Livres



De Ségur en Ellroy

Qu'ont en commun la comtesse de Ségur et James Ellroy ? Jean Baudrillard et Jean Giraudoux ? Mark Twain et Michel Serres ? Marie Cardinal et Lawrence Durrell ? On les trouve tous dans les pages du Plaisir des livres... De plus, on remarquera une nouvelle signature en page D-13, celle d'Alina Reyes, l'auteur du *Boucher*, qui dépêchera pour nous ses tranches de lectures. Cahier D.



La Portugaise d'Arcand

Robert Lévesque a retracé la petite histoire des *Lettres de la religieuse portugaise*, cette Mariana Alcoforado qui s'amouracha d'un officier français au XVIIIe siècle. Certains prétendent qu'elles ont été écrites par un homme ou par Mme de Sévigné... Page C-1.



La muse d'Hoffmann

Odette Beaupré, que l'on entendra dans les *Contes d'Hoffmann* à l'Opéra de Montréal, a déjà une carrière fort bien amorcée en Amérique du Nord. Son nom commence aussi à circuler en Europe. Marie Laurier l'a interviewée. Page C-1.



PHOTO JACQUES NADEAU

Une trêve historique

Les figures dominantes de la scène politique canadienne et québécoise ont observé une singulière trêve, hier soir, afin d'exprimer leur solidarité au DEVOIR. Dans l'ordre, le chef du Parti libéral du Canada, M. Jean Chrétien, le chef du Nouveau Parti démocratique, Mme Audrey McLaughlin, le chef de l'opposition du Québec, M. Jacques Parizeau, le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, et le ministre des Affaires municipales et de la Sécurité publique du Québec, M. Claude Ryan, entourent la directrice du DEVOIR, Mme Lise Bissonnette, et le président du conseil d'administration de l'Imprimerie populaire, M. Laurent Picard.

Réponse inespérée à l'appel du DEVOIR

Josée Boileau

LE GRAND salon du Reine-Elizabeth vibra hier soir de l'éclatant succès remporté par la soirée-bénéfice du DEVOIR, alors que près de 750 personnes de tous les horizons se sont rassemblées pour appuyer la survie de ce que tous considèrent une « institution » au Québec.

« Ni la naissance ni la mort d'un journal ne saurait en temps ordinaire susciter un concours d'appuis comme celui auquel nous assistons ce soir », a notamment déclaré l'ancien directeur du DEVOIR et maintenant ministre, M. Claude Ryan, résumant un sentiment qui avait cours sur toutes les lèvres.

« Sentir LE DEVOIR au centre d'un tel mouvement, c'est une joie pure », s'est pour sa part enthousiasmée, visiblement émue devant ce succès quasi inespéré, la directrice du journal, Mme Lise Bissonnette. Son allocution a d'ailleurs été ponctuée d'applaudissements nombreux et s'est conclue par une ovation debout.

Par leur présence à cette soirée exceptionnelle dans l'histoire du DEVOIR, tous ces invités venaient soutenir un journal qui, contre vents et marées, tente aujourd'hui encore, comme depuis 1910, d'allier information et réflexion, en dépit des difficultés financières qui semblent aussi faire partie de la tradition du DEVOIR, allant parfois jusqu'à remettre en cause sa survie.

« Nous avons un million et demi de dollars de dettes, expliquait en entrevue Mme Bissonnette. Cette soirée-bénéfice nous permettra de recueillir entre 300 000 \$ et 400 000 \$, et cet argent sera consacré à la fois à la dette et à des investissements technologiques que nous devons faire sous peu ».

En réunissant, à 800 \$ le couvert, des personnalités politiques, des gens d'affaires, des représentants du monde culturel, syndical, social, LE DEVOIR s'est toutefois attiré de vives critiques au cours des derniers jours. Le conflit d'intérêt est craint et des journaux concurrents ont vilipendé l'indépendance ainsi perdue.

« Sans aucun doute, c'est un journal qui vous est cher, vu le prix que vous avez payé pour être là ce soir », s'est d'ailleurs moqué l'animateur de la soirée Jean-Guy Moreau, suscitant les rires de l'assistance.

« LE DEVOIR, c'est le journal qu'on veut virgée et qu'on s'arrange pour rendre martyr », a pour sa part répliqué Mme Bissonnette devant son auditoire.

« Nul autre n'est aussi souvent accusé de dévier de ses principes fondateurs, à aucun autre on ne demande autant de comptes moraux de ses dettes. [...] On prétend que la vertu n'est plus possible, que la morale fuit le camp, mais on s'attend à ce qu'elle tienne le coup tout de même, discrètement, sur une vingtaine de pages à petit tirage, tous les matins. Et qu'elle le fasse sans un sou, c'est plus convaincant », ajoutait-elle, dans une tirade fort appréciée des gens présents.

Elle a toutefois ajouté y voir la preuve que LE DEVOIR reste « porté par une idée, la meilleure que notre société se fait d'elle-même, et que nous refusons d'y renoncer ».

Les propos de Mme Bissonnette ont été relayés par ceux du premier ministre canadien Brian Mulroney qui, amusé, a indiqué : « Je n'irai pas jusqu'à dire que tous mes matins sont ensoleillés par la lecture du DEVOIR. D'autres ici ont sans doute, aussi, trouvé parfois ce café un peu fort. Mais parce que nous sommes convaincus qu'il est indispensable, nous voulons appuyer l'effort de relance de l'équipe actuelle ».

Plus sérieusement, M. Mulroney a précisé que pour lui, LE DEVOIR reste « avant tout l'expression des aspirations et des intérêts profonds du Québec et de toute la francophonie canadienne », en étant à la fois « ferment de réflexion » et « guide pour l'action ».

De son côté, M. Claude Ryan, qui parlait au nom du premier ministre du Québec Robert Bourassa, absent pour des raisons de santé bien connues, a lui aussi plaisanté sur le coût de la soirée et « la bonne vieille austerité de vos prédécesseurs ». Mais il ajoutait : « S'il ne s'agissait que d'un journal comme les autres, plusieurs d'entre nous ne seraient pas ici ce soir. [...] Nous demandons au DEVOIR d'être vrai, d'être vigoureux, d'être franc, d'être clair. Ceux et celles d'entre nous qui avons le redou-

table destin d'exercer les fonctions du pouvoir, nous lui demandons aussi d'être juste à notre endroit, autant pour nous châtier quand nous errons que pour nous soutenir quand nous servons des objectifs justes et droits ».

Même s'ils n'avaient pas eu lieu depuis plusieurs années, les banquets ont longtemps souligné les divers anniversaires du journal. Celui organisé en ce 80e anniversaire a ceci de particulier qu'il réunit les chefs de tous les grands partis politiques.

À cette élite politique s'ajoutaient les dirigeants des trois grandes centrales syndicales, des représentants du monde financier et des affaires, de Claude Béland à Charles Bronfman (à qui pourtant un éditorialiste du DEVOIR faisait d'amères critiques en début de semaine...) en passant par Pierre Péladeau, les maires Jean Doré, Jean-Paul Allier, les anciens directeurs du DEVOIR, la direction de nombreux médias, du Conseil des communautés culturelles, du Conseil du statut de la femme, des recteurs, des universitaires, des artistes, des scientifiques... Surtout pas juste des riches et des puissants, de souligner Mme Bissonnette.

« C'est un coup au cœur, disait-elle encore à la veille de l'événement. C'était un pari cette soirée-là et c'a tourné très, très gros. Bien sûr, je suis contente qu'on fasse des sous, mais je suis surtout contente de cette réponse, qui donne du cœur à

l'ouvrage en nous démontrant qu'au Québec, on veut vraiment que LE DEVOIR reste. Les billets ont été vendus en moins d'un mois et beaucoup de gens y viennent non aux frais d'une entreprise mais avec leur argent personnel. La relance de l'automne a éveillé un écho ».

Tous les problèmes financiers du journal ne seront pas réglés pour autant après cette soirée, et les besoins, eux, se font toujours pressants, notamment du côté de l'ensemble des employés qui entreprendront sous peu les négociations en vue du renouvellement de leur convention collective.

Pour le moment, Mme Bissonnette se réjouit que le journal, cet automne, ne fonctionne pas à perte. « Mais l'automne a toujours été une bonne saison, précise-t-elle. Et après la soirée, il restera un million de dollars de dettes à couvrir. Nous venons à élaborer des formules imaginatives, mais comme tout au long de notre histoire, comme la campagne de financement du printemps dernier le démontre encore, nous sommes vraiment dépendants de la générosité publique. Autant se faire à l'idée : on n'a pas fini de me voir quêter... »

Un supplément de quatre pages à l'occasion du 80e anniversaire du DEVOIR, page A-5

Le Canada presse l'ONU d'autoriser le recours à la force contre l'Irak

d'après l'Agence France-Presse

LE PROJET de réunir un sommet arabe « exceptionnel » sur la crise du Golfe du Roi Hassan II du Maroc est mort-né du fait de la division du monde arabe et de l'intransigeance de l'Irak, alors que le président George Bush, qui n'a pas encore décidé de recourir à la force, a averti une nouvelle fois Bagdad qu'il était « on ne peut plus sérieux ».

Entre-temps, à Bahrein, le ministre canadien de la Défense, Bill McKnight, a déclaré que le Canada presserait le Conseil de sécurité de l'ONU d'adopter une résolution permettant le recours à la force contre l'Irak.

Moins d'une semaine après l'appel lancé par le souverain marocain pour la convocation d'un sommet arabe de la « dernière chance », seuls trois des 21 membres de la Ligue arabe avaient approuvé le projet.

Le Koweït et l'Arabie saoudite, intéressés au premier titre, mais aussi la Syrie et l'Égypte, ont estimé qu'une telle tentative était vaine et qu'il fallait que l'Irak applique les résolutions des Nations-unies. L'ensemble des autres pays arabes observait un silence remarqué, reflet de leur embarras, y compris ceux qui, comme la Jordanie, avaient soutenu Bagdad, ou comme l'Algérie et la Tunisie avaient désapprouvé le dé-

ploiement de forces occidentales dans le Golfe.

Le président Bush a averti l'Irak qu'il ne ferait « pas un iota de compromis avec ce genre d'agression caractérisée ». « Ce que je veux c'est une solution pacifique », a ajouté M. Bush qui a répété « qu'aucune option n'était exclue » mais qu'il n'avait pas « décidé d'utiliser la force militaire ».

Le Canada, actuellement membre du Conseil de sécurité des Nations-unies, demandera au Conseil d'adopter une résolution permettant le recours à la force contre l'Irak pour l'obliger à se retirer du Koweït, a affirmé hier à Bahrein le ministre canadien de la Défense. Voir page A-4: Irak

Bourassa est sur la voie de la guérison

Pierre O'Neill

ROBERT BOURASSA est sur la voie de la guérison et il pourra sous peu reprendre le rythme normal de ses activités.

Le bureau du premier ministre a publié en début de soirée, hier, le bulletin de santé émis par le Dr Steven Rosenberg, de l'Institut national du cancer, de Washington, indiquant que le cancer de la peau situé au bas du dos n'a pas progressé depuis l'opération chirurgicale de septembre dernier.

Le bulletin de santé nous apprend que le premier ministre a subi en début de semaine, soit mardi, une inter-

vention chirurgicale exploratoire. Le Dr Rosenberg précise qu'il s'agissait de vérifier si le mélanome enlevé le 12 septembre s'était répandu à d'autres régions du corps. « Il n'y a aucun signe que le mélanome s'est répandu ».

Selon le Dr Rosenberg, au cours de l'opération il a été impossible d'établir l'évidence que d'autres mélanomes avaient pu apparaître ailleurs, alors que les prélèvements ne sont pas cancéreux.

Le spécialiste constate que l'organisme du premier ministre a toléré avec un minimum d'inconvénients cette nouvelle série de tests et qu'il s'en rétablit normalement. « Il

Voir page A-4: Bourassa

Pierre GODIN

La Poudrière linguistique

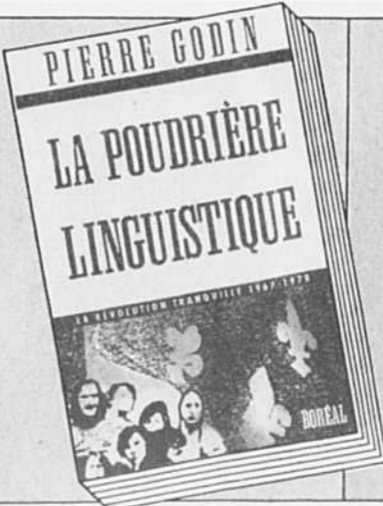
LA RÉVOLUTION TRANQUILLE 1967-1970

L'auteur trace brillamment le portrait d'une époque déterminante dans l'histoire du Québec: celle de l'implantation des premières lois touchant la langue. Les questions qui se sont alors posées restent plus actuelles que jamais après un quart de siècle.

La Poudrière linguistique constitue le quatrième tome de l'histoire de la Révolution tranquille.

TAXER LES LIVRES, C'EST IMPOSER L'IGNORANCE.

384 pages - 29,95\$



UN AUTOMNE AUX COULEURS



BORÉAL

NOUVEAUTÉ

De Cotret poursuivra sa lutte contre Rafferty

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Environnement Robert de Cotret affichait hier sa détermination à poursuivre la bataille contre le projet de barrage Rafferty-Alameda, malgré la défaite essuyée devant les tribunaux cette semaine, et même si l'ouvrage est déjà très avancé.

Mais des députés d'opposition et des écologistes affirment que le gouvernement fédéral est décidé à mener à bien le projet Rafferty-Alameda quel que soit son impact sur l'environnement, et que les efforts d'Ottawa pour le soumettre à une évaluation environnementale ne sont que de la frime.

Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour m'assurer qu'on procède à une évaluation environnementale, a déclaré le ministre de Cotret aux journalistes, vendredi. Mais je dois attendre l'avis des avocats du ministère de la Justice, pour savoir s'il y a motif à en appeler du jugement du tribunal de Saskatchewan autorisant la poursuite des travaux du barrage.

Le ministre de l'Environnement du Manitoba, M. Glen Cummings, prêche un « chaos » environnemental au Canada si la décision du tribunal n'est pas renversée. On créerait un précédent en autorisant les travaux à procéder sur un projet alors que l'évaluation environnementale n'est pas terminée, a-t-il dit.

Le Manitoba s'inquiète des retombées éventuelles des barrages sur les cours d'eau de la province.

La critique du Nouveau parti démocratique en matière d'environnement Jim Fulton a soutenu qu'Ottawa est obligé de bâtir le barrage, parce qu'il s'y est engagé auprès de la Saskatchewan et des États-Unis. Il y a plus de deux ans, le cabinet fédéral s'est entendu avec les États-Unis. Les Américains sont déjà en train de payer. Les vrais gagnants du barrage Rafferty-Alameda, ce sont les Américains, pas les Canadiens.

Le gouvernement américain a injecté 41 millions \$ dans l'ouvrage, qui aidera à contrôler les eaux de la rivière Souris. Dans les années 70, on avait tenté d'ériger un barrage sur la rivière au Dakota du Nord. L'initiative avait été bloquée par des propriétaires et des écologistes opposés à l'inondation d'une vallée.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Irak

nadien de la Défense, M. Bill McKnight.

« Nous demandons au Conseil de sécurité de l'ONU d'approuver l'usage de la force contre Saddam Hussein (le président irakien) pour l'obliger à évacuer ses troupes du Koweït », a déclaré M. McKnight, lors d'une conférence de presse à Manama, où il effectue une visite de 48 heures.

Estimant que le président irakien « n'a pas l'intention de quitter le Koweït », le ministre a affirmé qu'« à l'évidence, les efforts diplomatiques n'ont pas jusqu'à présent abouti, et c'est pourquoi nous souhaitons une résolution de l'ONU de nature à mettre fin à l'occupation » de l'émirat.

Evoquant l'embargo contre Bagdad, il a affirmé que les « sanctions imposées sont efficaces, mais pas au point de contraindre Saddam Hussein à sortir du Koweït ». « Je crois, a-t-il poursuivi, qu'aucun règlement ne sera possible tant que Saddam n'aura pas compris qu'il existe une seule option, celle de libérer le Koweït pour permettre la restauration du pouvoir légitime » de l'émir cheikh Jaber Al-Ahmed As-Sabah.

Interrogé sur un éventuel envoi de nouvelles forces canadiennes dans le Golfe, M. McKnight a exclu un tel renforcement et souligné que les « troupes canadiennes déployées en ce moment dans la région sont suffisantes pour remplir leur mission ». Le gouvernement canadien a dépêché dans le Golfe 18 chasseurs de type CF-18 Hornet, deux destroyers et un ravitailleur, ainsi que 1700 soldats.

Il a expliqué qu'en augmentant le nombre de militaires américains dans le Golfe, qui doit passer à plus de 400 000 d'ici le début de 1991, il cherchait à se donner les moyens d'une éventuelle option militaire et simultanément à envoyer « un signal clair à Saddam Hussein » qui signifie que les États-Unis sont « on ne peut plus sérieux en ce qui concerne le retrait du Koweït et la libération des otages, Américains et autres ».

Le président irakien a déclaré pour sa part qu'il était « prêt à parler avec les parties concernées » par la crise du Golfe, mais sans conditions préalables, ce qui veut dire qu'il n'est toujours pas prêt à évacuer le Koweït.

Parlant pour son propre compte, l'émissaire au Proche-Orient du Président soviétique Mikhail Gorbatchev Evgueni Primakov a préconisé quant à lui de retarder l'usage de la force contre l'Irak, afin de laisser la possibilité au Président irakien de retirer ses forces du Koweït sans

perdre la face, en échange d'une promesse du Conseil de Sécurité de l'ONU d'un règlement global au Proche-orient.

M. Primakov a suggéré que les cinq membres permanents du Conseil se joignent aux pays membres de la ligue arabe pour envoyer un émissaire à Bagdad faire une telle proposition au chef de l'État irakien.

Plus qu'un simple exercice de débarquement, les manœuvres conjuguées américano-saoudiennes « Tonnerre immédiat » commencées jeudi en Arabie saoudite, vont permettre de tester les capacités de coordination entre Américains et Saoudiens, notamment sur le plan aérien.

Quelque 1100 avions et hélicoptères sont impliqués dans cet exercice au cours duquel « près de la totalité des unités de l'US Air force du théâtre d'opérations joueront un rôle », a précisé le Pentagone.

Des unités de l'aviation et de la marine canadiennes prennent d'ailleurs part aux manœuvres a déclaré hier un collaborateur du ministre canadien de la Défense Bill McKnight.

C'est la première fois qu'il est fait état de la participation des forces militaires canadiennes à ces manœuvres.

Plusieurs chasseurs-bombardiers de type CF-18 Hornet, trois navires — les destroyers Terra Nova et Athabascakan ainsi que le ravitailleur Protecteur — participent à ces manœuvres, baptisées « Opération Tonnerre Imminent », a ajouté le lieutenant Ian Thomson, responsable des relations publiques du contingent canadien basé à Bahrein.

Le lieutenant Thomson a précisé d'autre part que le quartier général des forces canadiennes déployées dans le Golfe se trouve à Bahrein, où près de 150 militaires canadiens sont installés en permanence.

Il a indiqué que les 18 appareils Hornet envoyés par le gouvernement canadien sont basés au Qatar et effectuent régulièrement des exercices de routine au dessus de la région. Les trois navires canadiens patrouillent dans le centre du Golfe pour « veiller au respect de l'embargo imposé à l'Irak », a-t-il encore ajouté.

Il a indiqué que sur le terrain 1700 Canadiens au total sont déployés dans le cadre de la force multinationale.

Du côté des otages, plus de 100 femmes, enfants américains et Américains d'origine arabe doivent quitter le Koweït demain à bord d'un avion charter de la compagnie irakienne Iraki Airways, a précisé le département d'État. Il s'agit de personnes qui avaient obtenu depuis longtemps un visa de sortie mais qui pour diverses raisons n'avaient pas pu ou voulu partir.

Par ailleurs, seize ressortissants danois libérés par Bagdad ont quitté hier soir l'Irak en compagnie de l'ancien premier ministre danois Anker Joergensen, a indiqué l'agence officielle irakienne INA reçue à Nicosie. Une source officielle irakienne

avait annoncé plus tôt le départ de M. Joergensen, sans mentionner les 16 otages libérés.

L'ancien responsable danois a effectué une visite de huit jours en Irak où il a intercedé en faveur de ses 38 compatriotes retenus dans ce pays depuis le début de la crise du Golfe.

Selon INA, les 16 Danois libérés l'ont été sur ordre du président irakien Saddam Hussein. Leur libération avait été annoncée mercredi par le ministère danois des Affaires étrangères.

L'ambassadeur du Danemark au Koweït Dan Nielsen, qui avait regagné Bagdad après la fermeture de sa mission diplomatique, figure parmi les personnes autorisées à quitter l'Irak, selon Copenhague.

Le Foreign office a « conseillé fermement » aux Britanniques qui en ont la possibilité de prendre ce vol. Il reste environ 1400 Britanniques et 1100 Américains retenus malgré eux au Koweït et en Irak.

Au plan économique, les effets de l'embargo décrété contre l'Irak ne sont pas à sens unique et commencent à faire leur effet en Occident et dans d'autres pays.

S'il est vrai que le commerce maritime de l'Irak est désormais complètement paralysé l'action de la flotte multinationale patrouillant tout autour de la péninsule arabique ayant été très efficace, la hausse du prix du pétrole, de l'aveu du président Bush, « a compliqué et aggravé la situation économique américaine » à propos de laquelle le chef de l'exécutif américain a pour la première fois parlé de « récession ».

De son côté, le Fonds monétaire international a annoncé une modification temporaire de ses règlements lui permettant de fournir une aide financière à ceux de ses 152 pays membres connaissant des difficultés économiques — par suite d'une chute des revenus d'importation ou des services — du fait de la crise du Golfe.

Le Venezuela pour sa part va proposer sa coopération pétrolière aux pays affectés par la crise du Golfe, à l'occasion d'une réunion samedi à Paris convoquée par le Secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar au siège de l'UNESCO destinée à analyser les conséquences économiques de la crise du Golfe sur les pays en développement.

◆ Bourassa

devrait être capable de retourner à ses activités normales d'ici quelques semaines.

Le bulletin de santé du Dr Rosenberg met fin aux sombres appréhensions qui circulaient depuis que M. Bourassa a quitté le Québec pour le National Cancer Institute, de Washington. Même après son opération, le premier ministre a continué tout au long de la semaine à s'entretenir par téléphone avec ses proches collaborateurs.

L'entourage du premier ministre est soulagé et espère que ce bulletin de santé réussira à mettre un terme aux spéculations et à faire taire les rumeurs de démission, soulignant que M. Bourassa est en pleine possession de ses moyens et a recommencé à s'occuper des affaires courantes de l'État.

Pallascio tente de se tirer du pétrin

Jean-Pierre Proulx

À la veille de l'élection scolaire, le Regroupement scolaire confessionnel (RSC) a tenté hier de minimiser l'impact négatif de sa prise de position à la Commission Bélanger-Campeau dans laquelle elle fait savoir ses préférences pour une immigration française et judéo-chrétienne.

Entouré de tous ses candidats appelés à serrer les rangs, le président du RSC, M. Michel Pallascio, a soutenu qu'on l'avait mal interprété. « La politique que nous avons suggérée n'a rien à voir avec les critères de sélection. L'intervention dont nous avons traité, qui consiste en un encouragement à l'immigration francophone et judéo-chrétienne, pourrait prendre la formation d'opérations de promotion ».

Le texte controversé de son mémoire se lit ainsi : « S'il est permis et souhaitable d'encourager la venue des francophones, il devrait être considéré également que des peuples partageant avec nous les valeurs judéo-chrétiennes présenteraient des candidats s'intégrant plus facilement à notre société, sans oublier que de personnes quittant leur pays s'attendent à devoir accepter une nouvelle langue, mais sont beaucoup plus réticents à abandonner leurs valeurs spirituelles ou leurs convictions religieuses ».

« Nos recommandations, a-t-il ajouté hier, vont dans le sens d'un encouragement prodigué à une clientèle cible ».

Sa position ne fait que respecter les critères de l'entente Cullen-Couture sur l'immigration : « Il importe, précise celle-ci, d'assurer une sélection cohérente et harmonieuse des immigrants et de travailleurs temporaires en fonction des capacités d'accueil économiques, démographiques et socio-culturelles des régions de destination ».

La référence aux « valeurs judéo-chrétiennes », a-t-il expliqué, dépasse les aspects religieux et doit se comprendre dans cette perspective culturelle. « On peut trouver un autre terme. Nous l'avons choisi parce qu'on le croit assez large parce qu'il est reconnu universellement ».

Invité ensuite à dire quelles formes devraient prendre les « encouragements » et les « opérations de promotion » auprès de la « clientèle cible », M. Pallascio a été incapable de répondre, si ce n'est pour dire qu'il ne veut privilégier aucun pays en particulier.

Un témoin a rapporté par ailleurs au DEVOIR que le candidat RSC dans le quartier no 3, M. John Hannan, s'était dissocié pulvément jeudi soir de son parti à propos de cette déclaration. Mais hier, il était rentré dans le rang. « Le RSC est plus uni que jamais », a dit son président.

De son côté, le Mouvement pour une école moderne et ouverte a terminé sa campagne par une intervention sur la lutte au décrochage scolaire dont il veut faire une priorité.

« Cela passe par une action préventive dès le primaire, a dit M. Kenneth Geroge, la création de projets éducatifs adaptés à la clientèle des décrocheurs et le développement d'une approche particulière pour les décrocheurs ».

Au primaire, le MÉMO propose des mesures de prévention comme des ateliers gratuits de récupération. Au secondaire, il veut promouvoir davantage les mesures « alternance travail » et créer des centres éducatifs particuliers où les apprentissages académiques pourront passer au second plan pour un temps.

Par ailleurs, d'autres groupes ont fait connaître leur position sur les partis en lice.

Le Mouvement scolaire confessionnel a bien entendu appuyer les candidats du Regroupement scolaire confessionnel.

Les députés du Parti québécois de Montréal, MIM Gérard Godin, André Boisclair, André Boulerice, Michel Bourdon, et Mme Louise Harel ont dénoncé de leur côté le RSC et l'ont taxé « d'irresponsabilité ». Nous déplorons, ajoutent-ils, « le combat d'arrière garde que M. Pallascio mène depuis des années, avec l'argent des contribuables, contre la création des commissions scolaires linguistiques ».

Pour sa part, le Conseil central de Montréal (CSN) a accordé son appui au MÉMO. L'Alliance des professeurs de Montréal a fait de même, mais à mots couverts : « Faute d'avoir été capables de modifier la Constitution canadienne pour l'adapter aux réalités pluralistes du Québec moderne, nos dirigeants politiques comptent sur l'électorat pour déloger l'équipe qui dirige actuellement la CECM. C'est triste, mais c'est la solution immédiate qui s'impose ».

Le poste CIBL-FM (101,5) annonce par ailleurs qu'il va diffuser les résultats à compter de 20h00 jusqu'à 22h00.

Rappelons que l'ensemble de la population québécoise élit demain ses commissaires d'école. Mais déjà, en province 70%, ont déjà été élus.

Sur l'île de Montréal, 42 des 291 (28%) candidats sont déjà élus dans les huit commissions scolaires. SEront donc appelés à voter demain 840 523 des 941 886 électeurs inscrits sur les listes.

Aux élections de 1987, la participation aux votes avaient été de 11%.



Québec

Message du Premier Ministre



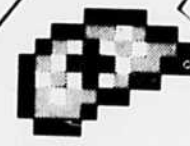
Au nom du gouvernement du Québec, j'ai le plaisir de souligner le quatre-vingtième anniversaire du **Devoir**.

En donnant ce nom au journal qu'il venait de fonder, au mois de janvier 1910, Henri Bourassa en traçait du même coup le programme: susciter la réflexion et encourager les prises de position des citoyens et citoyennes sur les questions d'actualité. Dès le début de son histoire, **Le Devoir** a ainsi occupé une place particulière dans le monde de l'information au Québec, en offrant à ses lecteurs et lectrices un contenu où se conjuguent la force de l'analyse et la rigueur intellectuelle.

Le chemin parcouru depuis lors démontre que les dirigeants qui s'y sont succédé n'ont jamais perdu de vue ces objectifs initiaux. Intimement liée à l'histoire québécoise de ce siècle, l'évolution de ce prestigieux quotidien témoigne des efforts déployés par ceux et celles qui ont oeuvré à maintenir son influence et la liberté de pensée qu'il symbolise.

À l'intention de tous les artisans de cette remarquable réussite, que je félicite chaleureusement, je formule le voeu que **Le Devoir** soit encore longtemps le témoin fidèle de nos valeurs et de nos aspirations collectives ainsi que l'un des outils privilégiés pour les concrétiser.

Robert Bourassa



LA FONDATION DES MALADIES MENTALES

Pour ses 80 années d'implication sociale et pour son appui constant à la cause des maladies mentales

«LA FONDATION DES MALADIES MENTALES»

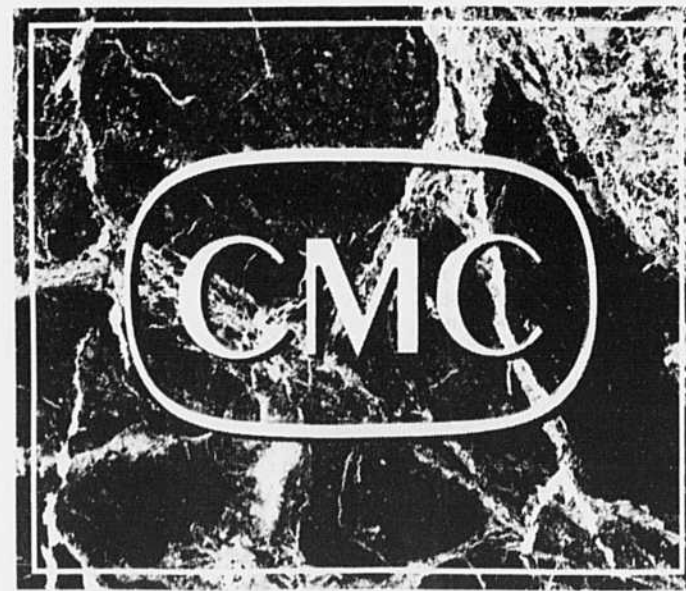
remercie

LE DEVOIR

et lui souhaite longue vie

25

ANS DÉJÀ



VOTRE ASSURANCE QUALITÉ

EXIGEZ-LA, C'EST VOTRE DROIT!

INSTITUT DES CONSEILLERS EN MANAGEMENT DU QUÉBEC,
455 OUEST, RUE ST-ANTOINE, MONTRÉAL, QC H2Z 1J1
TÉL.: (514) 395-2313

LE DEVOIR

80e ANNIVERSAIRE

1910-1990, 80 années d'engagement et de combats

1892 — Henri Bourassa achète *L'interprète*, journal fondé en 1886 à Alfred, Ontario. Voué à la défense des droits des Franco-Ontariens, sa devise est : « Fais bien et laisse dire. » Il le vend en 1894.

10 janvier 1908 — Fondation de la compagnie La Publicité Limitée, entreprise commerciale vouée à la promotion de la pensée nationaliste et à la création d'un journal d'idées.
13 août 1909 — Réunis au Monument national, 172 actionnaires élisent le conseil d'administration du journal LE DEVOIR qui sera composé d'hommes d'affaires.
1910 à 1913 — L'équipe du DEVOIR s'installe au 71 A, rue Saint-Jacques, à Montréal.
10 janvier 1910 — Parution du premier numéro du DEVOIR, qui va prendre sa place sur le marché, comme journal de l'après-midi.

Tirage initial : 30 000 copies. Au cours de l'année, le tirage se maintiendra autour de 12 000 exemplaires.
Prix : un cent. **Début 1913** — Déficit de 40 000 \$. Menace de faillite.
6 février 1913 — Craignant la réaction de société éditrice La Publicité Limitée devant le déficit du journal, Henri Bourassa et son équipe d'actionnaires fondent une nouvelle compagnie : l'Imprimerie populaire limitée.

28 mars 1913 — Réunion des administrateurs de l'Imprimerie populaire qui confirment Henri Bourassa dans son autorité absolue sur l'orientation et la direction du DEVOIR. Le conseil d'administration de l'Imprimerie Populaire Ltée se compose de Henri Bourassa, Oscar Dufresne, Guillaume-Narcisse Ducharme, Edmond Hurtubise, Louis-Narcisse Ducharme, Joseph-Narcisse Dupuis, Philippe Deslongchamps, Georges Pelletier et Omer Héroux.
1913 — LE DEVOIR déménage rue Sainte-Thérèse, vraisemblablement au numéro 20, dans les locaux autrefois occupés par *Le Nationaliste*.
1914 — LE DEVOIR emménage au 43 rue Saint-Vincent, site de l'ancien Hôtel Richelieu.

1er septembre 1914 — Le prix de la copie du DEVOIR passe de un cent à deux cents.

14 janvier 1915 — À l'occasion du 5e anniversaire de la fondation du DEVOIR, il y a réception et discours d'Henri Bourassa au Monument national.

1915 — LE DEVOIR menacé de faillite.

13 janvier 1920 — Un congrès de deux jours et un banquet au Monument national soulignent le 10e anniversaire du DEVOIR.

1920-1921 — Henri Bourassa fait une tournée de propagande pour chercher des souscripteurs et sauver LE DEVOIR d'une autre crise financière.

1924, début juin — Emménagement dans les locaux du 434 rue Notre-Dame est, ancienne auberge et ancienne usine à chaussures. Année difficile monétairement.

3 février 1930 — Célébration du 20e anniversaire du DEVOIR. Le ban-



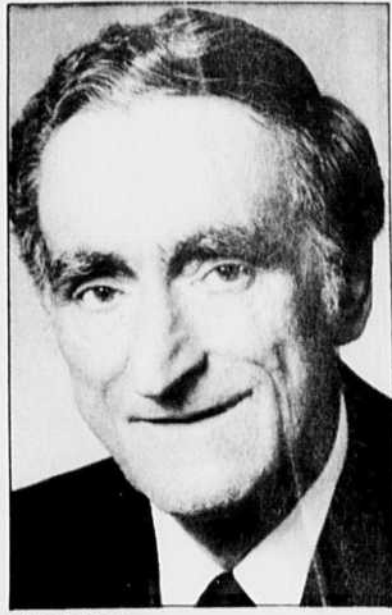
Henri Bourassa



Georges Pelletier



Gérard Filion



Claude Ryan

quet rassemble 1600 convives au Windsor.

3 août 1932 — Démission d'Henri Bourassa. Georges Pelletier lui succède.

1935 — 25e anniversaire du DEVOIR. Numéro spécial de 72 pages.

1940 — 30e anniversaire du DEVOIR. On ne célébrera pas en cette année de guerre.

Septembre 1940 — Les employés acceptent une semaine additionnelle de vacances sans rémunération.

30 mars 1943 — Assemblée générale : changements au niveau du conseil d'administration. On y retrouve Edmond Hurtubise, Marius Dufresne, J.-A. Bernier, J.-B. Prince, Georges Pelletier, Dominique Pelletier et Jacques Perrault.

23 octobre 1943 — Émile Benoist, secrétaire de rédaction, a toute autorité sur le personnel du DEVOIR pendant l'absence de Georges Pelletier, atteint par la maladie.

1945 — 35e anniversaire du DEVOIR. Pas de célébration. Climat de guerre et maladie du directeur, Georges Pelletier.

24 janvier 1945 — Le syndicat des journalistes est reconnu officiellement comme négociateur.

3 septembre 1946 — Démission de Georges Pelletier.

8 octobre 1946 — Les pouvoirs conférés au directeur gérant du DEVOIR seront exercés par le conseil d'administration. Ce dernier confie à Alexis Gagnon en consultation avec Omer Héroux la direction de la rédaction à certaines conditions.

20 janvier 1947 — Mort de Georges Pelletier.

19 février 1947 — Gérard Filion est élu membre du conseil d'administration en remplacement de Georges Pelletier.

19 mars 1947 — René Paré est élu membre du conseil d'administration en remplacement de Candide Dufresne, décédé.

9 avril 1947 — Gérard Filion devient directeur général du DEVOIR et administrateur délégué à l'Imprimerie Populaire Ltée.

4 juillet 1947 — Le conseil d'adminis-



Jean-Louis Roy



Benoit Lauzière



Lise Bissonnette

tration adopte un projet de règlement autorisant un emprunt jusqu'à concurrence de 120 000 \$ par émission d'obligations.

17 septembre 1947 — André Laurendeau est nommé membre du conseil d'administration.

2 mars 1948 — Assemblée générale : élections au conseil d'administration. Membres élus : J.-B. Prince, président, Jacques Perrault, vice-président, René Paré, André Laurendeau, Abel Morin, Gérard Picard, Gérard Filion. L'assemblée adopte un projet de règlement autorisant un emprunt jusqu'à concurrence de 150 000 \$ par émission d'obligations.

17 décembre 1949 — Le CTCC fournit 10 000 \$ à la caisse du DEVOIR. Point de départ d'une souscription publique organisée par les Amis du DEVOIR.

12 février 1950 — Banquet du 40e anniversaire du DEVOIR, au Windsor. 1300 personnes rendent hommage au journal. J.-B. Prince préside.

5 mars 1951 — Le conseil d'administration décide de porter le pouvoir

d'emprunt à 400 000 \$.

25 avril 1951 — Le conseil d'administration décide l'achat d'une rotative usagée.

7 février 1952 — Hausse du prix du journal à 10 cents.

31 août 1952 — Mort d'Henri Bourassa, fondateur du DEVOIR.

17 novembre 1953 — LE DEVOIR devient un quotidien du matin.

Janvier 1955 — 45e anniversaire du DEVOIR.

29 et 30 janvier 1955 — Banquet de souscription : objectifs 100 000 \$.

29 avril 1955 — Grève et lock-out des employés de typographie.

2 mai 1955 — Démission de Gérard Picard.

10 juin 1955 — Grève des clicheurs et des livreurs. Boycottage dans les bureaux de photogravure.

6 septembre 1955 — Des accords sont conclus avec les clicheurs et les livreurs. Les Amis du DEVOIR avancent 25 000 \$ sur la prochaine souscription.

29, 30 et 31 janvier 1960 — Les Fêtes du cinquantenaire : 1200 personnes

sont présentes à l'hôtel Reine-Elizabeth. Numéro souvenir de 40 pages (29 janvier 1960).

25 mars 1961 — À l'assemblée générale, on note la présence de 36 actionnaires. C'est la première fois qu'ils sont aussi nombreux. Le même conseil d'administration est réélu.

1962-1963 — Profit de 300 000 \$. Augmentation du tirage.

31 janvier 1963 — Gérard Filion démissionne.

1er février 1963 — Réunion du conseil d'administration qui accepte qu'un triumvirat prenne la direction pour un an. Le comité de direction se compose de Claude Ryan, Paul Sauriol, André Laurendeau et demeure sous la présidence d'André Laurendeau. Afin d'intégrer Claude Ryan et Paul Sauriol au conseil d'administration, les membres du conseil passent de sept à neuf membres.

23 mars 1963 — Assemblée générale : élection du conseil d'administration. Les membres élus sont : René Paré, président, F.-A. Angers, vice-président, Gérard Filion, Dr A.-D. Ar-

chambault, André Laurendeau, P.-E. Robert, Jean Marchand, Claude Ryan, administrateur délégué, Paul Sauriol, secrétaire, Arthur Lefebvre est le trésorier du conseil d'administration.

1er mai 1964 — Le conseil d'administration nomme Claude Ryan comme directeur.

29 mars 1965 — À l'assemblée générale, les membres du conseil sont réélus. André Laurendeau devient vice-président en remplacement de F.-A. Angers.

28 septembre 1965 — Démission de Jean Marchand du conseil. Il participera à la campagne électorale.

7 mars 1966 — Au conseil d'administration : décision de payer un dividende de 1 1/2 % aux actionnaires pour le semestre courant.

1er février 1967 — Au conseil d'administration : décision de payer un dividende de 2 % aux actionnaires pour le semestre courant.

8 juin 1967 — Le conseil d'administration approuve le projet de contrat pour faire imprimer LE DEVOIR à l'Imprimerie Dumont, à Ville La-salle.

1er juin 1968 — Décès du rédacteur en chef, André Laurendeau.

9 septembre 1968 — Renouvellement du contrat de l'Imprimerie Dumont. Même si celle-ci est passée sous le contrôle du groupe Péleadeau, la gérance de l'imprimerie reste la même pour cinq ans.

10 janvier 1970 — 60e anniversaire du DEVOIR. Divers articles de Ryan, Sauriol et Ramsay Cook soulignent le fait.

18 novembre 1970 — Le conseil d'administration décide de porter à 15 cents le prix de vente du DEVOIR.

17 avril 1972 — Déménagement au 211 rue du Saint-Sacrement.

5 et 6 novembre 1975 — LE DEVOIR ne paraît pas, les journalistes tenant deux journées d'étude.

12 novembre 1975 — Début de la grève des journalistes.

10 décembre 1975 — Fin de la grève.

Janvier 1978 — Démission de Claude Ryan.

11 janvier 1978 — L'intérim est assuré par le rédacteur en chef, Michel Roy.

Janvier 1980 — 70e anniversaire du DEVOIR.

23 novembre 1980 — Entrée en fonction de Jean-Louis-Roy comme directeur.

7 avril 1981 — Grève des journalistes.

11 juin 1981 — Fin de la grève.

31 octobre 1981 — Le prix de la copie du DEVOIR est porté à 35 cents.

31 mars 1983 — Grave crise financière au DEVOIR. La direction demande une baisse de salaire de 10 % à ses employés.

10 janvier 1985 — 75e anniversaire du DEVOIR. Cahier spécial.

28 janvier 1986 — Démission de Jean-Louis Roy, nommé à Paris.

3 juillet 1986 — Benoit Lauzière prend la direction.

12 juin 1990 — Démission de Benoit Lauzière.

1990, juin 12 — Lise Bissonnette devient la première femme à diriger le journal.

◆ La vie

tend que la vertu n'est plus possible, que la morale foute le camp, mais on s'attend à ce qu'elle tienne le coup tout de même, discrètement, sur une vingtaine de pages à petit tirage, tous les matins. Et qu'elle le fasse sans un sou, c'est plus convaincant.

C'est difficile et presque impossible, cette idée du DEVOIR, mais notre privilège c'est justement qu'elle existe et survive. Rares sont les institutions privées, aujourd'hui, qui soient portées par une idée, plus que par une fonction. Dans l'univers touffu et sans cesse multiplié des médias, LE DEVOIR pourrait bien disparaître sans que la machine à informer s'en aperçoive. S'il reste là, s'il revit chaque fois qu'on le dit à l'agonie, ce n'est pas tant parce que nous sommes là pour le faire, que nous nous accrochons, que nous trouvons des moyens de le renouveler. C'est qu'il porte et est porté par une idée, la meilleure que notre société se fait d'elle-même, et que nous refusons d'y renoncer.

C'est cela que je comprends de votre présence ici ce soir. Avouez-le, certains jours vous ne nous lisez pas, ou vous nous feuilletez distraitemment. Mais dans le bruit des choses contemporaines, que nous aimons tous, la présence du DEVOIR est une assurance sur des valeurs. Vous n'êtes pas seulement venus soutenir financièrement LE DEVOIR, mais j'ai l'impression que vous avez pris le temps, le vôtre, pour dire à ce journal qu'il doit reprendre le collier, que vous attendez de lui quelque chose de plus, de mieux, de constamment difficile.

J'ose me dire que vous répondez déjà à ce pari que l'équipe du DEVOIR vient de refaire, et qui est de tirer ce journal du côté des idées, du choc des opinions et de la redécouverte des valeurs culturelles qui sont au centre de nos choix politiques, sociaux, économiques. Ce n'est pas vrai que le Québec s'est assoupi et assouvi, qu'il ne réfléchit plus, qu'il ne s'engage plus. Nous n'avons pas assez de pages, ni assez de journalistes, pour faire écho à tout ce qui bouillonne, cherche, s'affronte et déboulonne les certitudes dès qu'elles ont envie de s'installer.

C'est pour continuer ce travail que

◆ Engagement

LE DEVOIR a besoin de la santé, morale et financière. La première va déjà beaucoup mieux que la deuxième, je vous l'avoue. Et pour la deuxième, il n'y a qu'une solution pour que nous cessions de taxer l'admirable patience de notre principal créancier, la firme Quebecor. Il faut non seulement aimer l'idée du DEVOIR, il faut le lire et le faire lire, faire oeuvre de propagande comme on disait si joliment en 1930. Je crois sincèrement qu'il le mérite.

Une note plus personnelle, en terminant. Jamais je n'aurais cru, quand M. Ryan m'a offert la chronique d'éducation au DEVOIR en 1974, que je servirais un jour le journal dans la fonction qui est désormais la mienne. C'était un privilège mouï que d'y entrer, et cela me suffisait amplement à l'époque. Ma révérence de jeunesse envers LE DEVOIR est restée intacte, absolument. On m'a confié un trésor et j'en suis aussi émerveillée aujourd'hui qu'hier, c'est le même mouvement qui me porte, comme il porte tous ceux qui oeuvrent au journal dans des conditions quasiment monacales qui comptent d'ailleurs, paradoxalement, pour un peu de notre plaisir.

Si je ne sens pas la charge, malgré qu'elle m'envahisse, c'est que toute l'équipe du DEVOIR tire à la roue avec un sens de la trêve qui ressemble au vôtre, et qui se prolonge. Je veux remercier ici toute la rédaction et le personnel d'administration du DEVOIR, pour tout, et ils savent tous pourquoi. Et saluer avec émotion mes deux collaborateurs les plus proches, le nouveau rédacteur en chef et directeur de l'information, mon collègue Bernard Descôteaux, qui savait tout et n'a reculé devant rien, ainsi que le nouveau directeur délégué à l'administration, André Leclerc, qui n'a même pas cligné d'un oeil en voyant le bilan avant de signer son contrat. Du courage, si j'en ai, c'est avec eux. Et avec le conseil du DEVOIR que préside l'être le plus déterminé qu'on puisse rencontrer, M. Laurent Picard, qui a décidé de mon sort avant moi, par un beau jour de l'été dernier. Et qui affrontera avec nous bien d'autres saisons.

Enfin je n'ai pas de mots pour vous dire ce que je pense de bien, de fou, de sidérant, de mon ami Marcel Couture qui a organisé cette soirée en exigeant de moi la foi du charbonnier. Je lui demande pardon publiquement pour les nombreuses fois où j'ai douté. J'ai eu tort, il vous connaissait, il a gagné. Comme nous tous ici réunis. Merci.

◆ Engagement

En 1915, il osa même dresser un parallèle entre le conflit mondial qui se jouait en Europe et la situation des minorités francophones en Ontario : « Les ennemis de la langue française au Canada, ce ne sont pas les Boches des bords de la Sprée ; ce sont les anglicisateurs anglo-canadiens, meneurs orangistes ou prêtres irlandais ».

Se défendre ici, avant d'aller combattre ailleurs. La thèse plait aux francophones, qui se soulèvent en masse contre la conscription, au point où quatre manifestants mourront sous les balles de soldats lors des émeutes de Québec en 1918. Mais les propos de Bourassa lui attirent les pires calomnies des anglophones, particulièrement outrés de ses comparaisons.

Loin de s'éteindre, ces vives polémiques se poursuivront après le départ d'Henri Bourassa. C'est la montée du duplisme, que LE DEVOIR, sous la direction de Georges Pelletier, appuiera quelques temps. Mais aux premières failles du système, faisant fi de la force du personnage qui tint pendant tant d'années le Québec sous sa tutelle, LE DEVOIR, maintenant dirigé par Gérard Filion, traquera sans limite le gouvernement de Maurice Duplessis, dénonçant la corruption et témoignant d'un net parti pris pour les travailleurs, comme durant la célèbre grève de l'amiante à Asbestos en 1948.

Parallèlement à ces positions de principes se profilait un souci plus marqué pour l'information, ce qui permit notamment de lire dans LE DEVOIR de la même époque les révélations explosives de Pacifique Plante dénonçant la corruption de la police de Montréal. Des détails crustillants, des noms, des adresses, s'étaient jour après jour pendant quatre mois dans les pages du quotidien.

Protégé par LE DEVOIR, Pax Plante, assistant-directeur de la police municipale démis de ses fonctions, se terrait pour écrire, un revolver à ses côtés. De l'indit que LE DEVOIR répètera ensuite à de nombreuses occasions, soulevant le scandale du gaz naturel (cf. article à ce sujet), publiant les dénonciations d'un frère qui deviendra célèbre et qu'André Laurendeau camouflera sous l'épithète Untel.

La page éditoriale, la réflexion continueront toutefois d'occuper une

place centrale dans le journal, selon les vœux mêmes du fondateur, à l'égal des préoccupations des directeurs qui se succèdent. Au cours de la Révolution tranquille, un homme comme Claude Ryan, « le pape de la rue Saint-Sacrement », y gagnera même un prestige inégalé.

Dans ce contexte, le principal point d'ancrage du DEVOIR, son point sensible aussi, reste la question nationale. Comment s'articulerait aujourd'hui la pensée de Bourassa ? La question se posait il y a 20 ans, et Claude Ryan suscita une forte surprise en invitant les lecteurs à voter pour le Parti québécois en 1976. Elle n'était pas réglée au référendum, alors que, sans directeur depuis le départ de M. Ryan en 1978, le rédacteur en chef du DEVOIR, Michel Roy, se prononçait pour le non et que les trois autres éditorialistes, dont Lise Bissonnette (à qui l'on devait aussi un retentissant éditorial sur l'affaire des Yvette), favorisaient le oui.

Lorsqu'il fut nommé à son tour à la tête du quotidien, Jean-Louis Roy s'opposa farouchement au rapatriement unilatéral de la Constitution. Il eut lieu malgré tout, relançant de plus belle la crise constitutionnelle. Sous la direction de Benoit Lauzière, LE DEVOIR crut en l'Accord du lac Meech, y voyant un retour honorable pour le Québec au sein de la Confédération. Meech a échoué, l'avenir du Québec s'ouvre à nouveau à toutes les possibilités. « Un superbe moment pour bouger, le plus grand moment de liberté de choix que le Québec ait croisé depuis la Conquête », saluait Lise Bissonnette dans son éditorial d'entrée au DEVOIR en juillet dernier. Et comme Henri Bourassa en son temps, LE DEVOIR entend bien aujourd'hui être au coeur du débat.

◆ Le cycle

criptions destinées à fortifier son organisation ».

Dès le 17 janvier 1920, les Amis se lancent dans l'entreprise conjointement avec l'Imprimerie populaire. Henri Bourassa prend lui-même en charge les opérations. L'objectif : 100 000 \$.

Pendant près de deux ans, Bourassa y consacre tout son temps, si bien que ce sont les Amis du Devoir qui lui paient son salaire.

En juillet 1921, la campagne a rapporté 109 921 \$. Quand on ferme les livres, cinq ans plus tard, c'est

122 270,41 \$ qu'on a ramassé. « Cette souscription, lit-on au procès-verbal du conseil des Amis, nous pouvons maintenant l'avouer en toute franchise, a sauvé LE DEVOIR de la banqueroute. »

Sept cents personnes ont souscrit 175 \$ en moyenne. Le journal se vendait alors 3 cents et l'abonnement, 6 \$. En 1990, le journal se vend 60 cents, l'abonnement annuel coûte 170\$, la campagne de souscription du printemps dernier a rapporté 280 000\$ auprès de 3613 donateurs, pour une moyenne de 83 \$!

1930. Après 20 ans, LE DEVOIR paraît avoir retrouvé la stabilité financière. On a le goût de fêter comme au début. « Le banquet groupe seize cents convives au Windsor. M. Bourassa acclame », titre triomphalement le journal du 5 février. Bourassa y raconte en détail comment il a sorti le journal du borbier financier.

En réalité, une nouvelle crise se prépare. Depuis 1926, Henri Bourassa a paradoxalement renié ses convictions nationalistes et les lecteurs ont commencé à désertier le journal. Le 2 août 1932, il démissionne. Ce même jour, on note au procès-verbal de la compagnie : « Le conseil recommande à M. Pelletier de pratiquer la plus stricte économie et de faire l'impossible pour trouver de nouvelles sources de revenus. » On vote un règlement d'emprunt de 10 000 \$ qui s'ajoute à un autre de 20 000 \$ adopté en avril.

D'après M. Arthur Lefebvre, un des plus anciens administrateurs du journal, le départ de M. Bourassa aurait même été lié à un projet de souscription auquel il ne voulait plus s'associer.

Cinq ans plus tard, au 25e anniversaire, on se trouve en pleine crise économique. On se contente de célébrer, le 20 janvier, un banquet... eucharistique.

Puis, on se remet à banqueter en 1941. Le 20 février 1941, le Dr Jean-Baptiste Prince, second président des Amis du Devoir, ressuscite la société alors apparemment en veilleuse : 355 personnes dinent au Cercle universitaire à ce premier des « nouveaux soupers » du DEVOIR. Les Amis du Devoir organisent des soupers professionnels, (les avocats, les médecins, etc.) ou paroissiaux avec l'aide du réseau des Lignes du Sacré-Coeur.

Mais après 30 ans, la mémoire des gloires anciennes s'est estompée : « Il appartiendra aux aînés d'établir

les comparaisons nécessaires entre la réunion d'hier et celles de jadis », écrit le chroniqueur. L'événement est qualifié de « geste de résurrection ».

Gérard Filion reprend en 1950 la formule des grands banquets. Le journal a 40 ans : 1300 personnes dinent au Windsor. L'irremplaçable Dr Prince préside : « Vingt et quelques milles abonnés pour un journal comme LE DEVOIR, ce n'est certes pas assez pour assurer l'aisance. Il a fallu organiser une imprimerie pour faire face aux dépenses. Mais malgré cela LE DEVOIR est incapable de payer à ses journalistes des salaires qui soient en proportion de leur talent, de leur mérite. C'est malheureux ». Tiens donc!

Présent au banquet, Gérard Picard, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, devenu aujourd'hui la CSN, lance l'idée d'une nouvelle campagne de souscription. Sur le champ, M. Picard verse 3000 \$ en reconnaissance pour l'appui constant que ce journal a accordé au mouvement syndical. L'objectif est fixé à 50 000 \$. Les Amis du Devoir prennent les opérations en main.

LE DEVOIR est un journal pauvre, explique M. Filion, parce que c'est un journal de combat. « Nous célébrons ce soir quarante années de misère : un record inégalé dans le monde des affaires. Le dixième de la dose suffit généralement à tuer les entreprises ».

Février 1955, nouveau cri d'alarme : « Le moment est critique : LE DEVOIR ne peut plus tenir le coup », écrivent les Amis aux souscripteurs. Objectif : 100 000 \$.

« SOS », titre Gérard Filion en éditorial : « LE DEVOIR est prisonnier de son passé. Il fut fondé comme journal de combat et il le restera. C'est sa seule chance de survie. »

Puis en 1957, et en 1958, les Amis du Devoir sont à nouveau en campagne. Ils le resteront jusqu'en 1960, année où on décide plutôt de fractionner un capital-action de 240 000 \$ que détenait la « deuxième fiduciaire du DEVOIR ».

Pour les cinquante ans du journal, en 1960, 1200 convives vont célébrer au Reine-Elizabeth : « Sans l'amitié, LE DEVOIR n'aurait pas survécu pendant 50 ans, déclare Gérard Filion, aux 1200 convives. Mais on ne peut continuer ainsi un autre demi-siècle. »

Ce fut le dernier banquet. Jusqu'à celui d'hier soir.

NDLR — La recherche historique et documentaire pour la rédaction des articles soulignant le 80e anniversaire a été effectuée par Hélène-Andrée Bizier.

Un toast à la survie du DEVOIR

Josée Boileau et Paul Cauchon

DANS L'IMMENSE salle du Reine-Elizabeth le coup d'oeil valait la peine : presque tous les chefs politiques, économiques et syndicaux d'importance au Québec ont porté un toast à la survie du DEVOIR, après s'être levés pour applaudir la directrice Lise Bissonnette, qui venait de livrer un vibrant discours.

Entre le tournedos aux pleurotes, les fromages et les truffes au chocolat, Jean-Guy Moreau agissait à la fois comme présentateur et animateur. Lisant des télégrammes fictifs envoyés à la directrice, il a déridé l'atmosphère sous les traits de Brian Mulroney, Pierre Lalonde, Philippe Noiret ou Maurice Duplessis !

« Tout le monde peut trouver son profit dans Le DEVOIR, surtout moi » a-t-il lancé au nom de Pierre

Pélaudeau, avant de se transformer en un Jean Drapeau qui proposait, pour régler le « déficit olympique » du DEVOIR et ses éternels problèmes de distribution, de signer un contrat avec la NASA, histoire de porter le journal dans des millions de foyer de par le monde à l'aide du bras spatial canadien.

« Et si on déplore que soient détruits des arbres pour imprimer les journaux, on peut inverser la proposition et dire que dans chaque arbre il y a un moyen de communication » faisait-il dire à Gilles Vigneault.

Jean-Guy Moreau fut particulièrement applaudi lorsqu'il imagina une partie de poker en direct de l'au-delà, avec un René Lévesque faisant équipe avec Henri Bourassa, André Laurendeau et Félix Leclerc...

Les organisateurs de cette soirée-bénéfice avaient également invité Jean Lapointe, qui a présenté un ex-

trait de son dernier spectacle, ainsi que Monique Leyrac qui, accompagnée d'un seul pianiste, fit revivre un peu des belles heures des grands clubs de Montréal des années 40 ou 50. *Parlez-moi d'amour, Over the rainbow ou Sombbrero et mantilles* se frayaient un chemin entre les conversations animées et la fumée des cigarettes.

En dépit de la présence de tant « d'adversaires » politiques et sociaux, l'ambiance fut vraiment à la trêve tout au long de la soirée. Seule une brève manifestation à l'extérieur de l'hôtel, à l'arrivée des invités, est venue rappeler les difficultés qui subsistent toujours dans la société. « Nous ne sommes pas ici contre le DEVOIR, a expliqué un porte-parole de la trentaine de manifestants, mais nous voulons profiter de l'occasion pour rappeler à toutes les élites des institutions qui sont ici pré-

sentes à quel point l'appauvrissement menace bien des couches sociales. »

Au terme du souper, le président du Conseil d'administration de l'Imprimerie Populaire, Laurent Picard, a qualifié la soirée de « très chaleureuse » en remerciant tout le monde, et une petite armée de jeunes camelots distribuèrent finalement la première édition du journal de samedi.

Pour les employés du DEVOIR, installés dans quelques tables au fond de la salle, l'atmosphère était à la fête et à la fierté. Quelques personnalités publiques ont scruté d'un oeil méfiant certains journalistes, mais la trêve d'un soir a tout de même été respectée : tous étaient d'accord pour affirmer qu'il valait mieux soutenir le journal que le voir disparaître. Les conflits viendront bien assez vite...



Le magnat de la presse Robert Maxwell discutant avec Mgr Jean-Claude Turcotte.



Les impayables mimiques de Jean-Guy Moreau.

PHOTO JACQUES GRENIER



Près de 750 invités avaient répondu à l'invitation de la direction du DEVOIR pour cette soirée-bénéfice du 80e anniversaire du journal

PHOTO JACQUES GRENIER

LE DEVOIR

dit

**4200 mercis
aux 4200 ami(e)s du
DEVOIR**

qui en 1990

ont contribué

à sa campagne de financement

Ceux qui croient **LE DEVOIR** *essentiel peuvent joindre*

LES AMIS DU DEVOIR**844-3361**